

Sans l'accord des universitaires, les "réformes" ne passeront pas !

L'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), dans un communiqué du 10 avril, vient de décider de ne pas évaluer les masters "*métiers de l'enseignement*" que Péresse avait demandé aux Universités de mettre en place. Ces masters devaient devenir un passage obligé, à la rentrée 2009, pour les étudiants souhaitant préparer les concours de recrutement de l'Éducation nationale. Pourquoi un tel refus ? L'AERES a estimé que ces masters étaient en nombre trop faible pour être évalués : seule une dizaine d'Universités (sur plus de 80) avait finalement fait remonter des propositions de masters au Ministère. Péresse et Darcos comptaient sur une mise en concurrence effrénée des établissements qui devait mener chaque Université à faire remonter sa proposition (ou "maquette"), de peur que l'Université voisine ne le fasse et n'attire par là même, tous les étudiants souhaitant devenir enseignants. Mais c'était compter sans le refus catégorique des universitaires de participer à la mise en place d'un système qui attaque de plein fouet le Service public d'Éducation nationale. D'initiatives personnelles en accords régionaux, de décisions d'UFR en votes de Conseils d'administration, le blocage de la remontée des masters s'est organisé tout au long de l'hiver, faisant fi des pressions des Ministères, qui ne cessaient de reporter la date limite de remise des maquettes, dans l'espoir de gagner à l'usure contre des universitaires déterminés.

Cette détermination s'explique aisément. Les universitaires ont compris le vrai sens de la mastérisation. Les concours seraient d'abord vidés de leur contenu disciplinaire, notamment pour permettre aux étudiants de les préparer tout en rédigeant des mémoires de master et en effectuant des stages. Les étudiants seraient interrogés sur "*les programmes des collèges et lycées*" et sur le "*système éducatif*" en général. Au lieu de prouver leur capacité à réfléchir et leurs connaissances disciplinaires, les étudiants devraient avant tout montrer qu'ils savent obéir à leur hiérarchie. Quant à l'année de stage rémunérée et de formation en alternance, elle disparaîtrait, privant ainsi les nouveaux enseignants d'une année de salaire et d'une année de cotisation à la retraite. En prétextant recruter les jeunes enseignants à "Bac + 5" afin de revaloriser leur salaire, le Gouvernement souhaite avant tout réduire le nombre de fonctionnaires. Des bataillons d'étudiants reçus au master d'enseignement mais collés au concours, pourraient être recrutés comme contractuels (par exemple pour quelques heures de remplacement dans les collèges et lycées), sans obtenir un poste de titulaire. Les étudiants mastérisés iraient frapper aux portes des établissements, espérant être embauchés en CDD, voire en CDI, mais certainement pas comme fonctionnaires d'État, ce qui remet en cause l'indépendance et les conditions de travail des enseignants. La mastérisation institutionnaliserait la précarité d'enseignants moins bien formés.

Péresse et Darcos doivent comprendre qu'ils ne pourront pas mettre en place ce système inique. Si les universitaires ont pu bloquer la remontée des masters cette année, ils pourront le faire à nouveau les années suivantes. Si les Ministres souhaitent vraiment l'autonomie des Universités, alors qu'ils entérinent la décision des universitaires de ne pas collaborer à la destruction du Service public et à la précarisation de leurs étudiants. **Cette "réforme" dangereuse et contestée doit être retirée !** C'est l'une des conditions, non négociables, à la reprise des cours, que Péresse appelle tant de ses vœux.

Coordination Nationale des Universités (11 avril 2009)